

Le Topo :



Votre retraite se prépare au jour d'hui !

Dès 35 ans :

recevez votre relevé de carrière (automatique) et vérifiez-le !

55 ans :

- *renseignez-vous sur l'âge auquel vous pourrez partir en retraite*
- *vous pouvez faire une simulation du montant que vous percevrez*

lassuranceretraite.fr

57 ans :

*Possibilité, pour les agents Privés, d'utiliser leur CET pour aménager leur temps de travail (plus d'obligation de poser 5 jours minimum).
Pour les Statuts Publics, la possibilité existe sans condition d'âge.*

60 ans :

- *Possibilité de bénéficier d'une retraite progressive*
- *Facilité horaire d'1 Heure/jour (cumulable à la semaine ou au mois) pour les agents Privés*
- *Formation de préparation au départ en retraite (ex "séminaire")*



Tout au long de votre carrière, conservez :

- *vos fiches de paie*
- *vos relevés IJSS*

nos sources :

- *Formation "La retraite à Pôle emploi" en libre accès sur la e-université*
- *l'intranet national et régional (Ressources humaines/protection sociale)*
- *lassuranceretraite.fr*

Le Topo (suite) :



J-12 mois : **gestion des congés**

Statuts Publics :

*les congés doivent être posés avant le départ
y compris les jours de CET ; si vous souhaitez une monétisation,
faites en la demande en janvier*

Agents Privés :

- *JMOB et compteurs temps sont à solder*
- *les congés, RTT peuvent être soit posés, soit payés*
- *idem pour les jours de CET*
- *nb : monétiser vos CET l'année qui précède votre départ peut permettre de "lisser" vos revenus sur 2 ans*

mobiliser votre CPF

*Si vous disposez d'un CPF, c'est le moment de le mobiliser.
vous pourrez poursuivre votre formation au-delà de votre départ en retraite.*

choisissez votre future mutuelle

*votre contrat actuel cesse automatiquement à la date de votre départ.
A vous de souscrire à votre future mutuelle : Humanis Malakoff, AMAE
(avec lesquelles Pôle emploi a des accords) ou tout autre organisme.*

J - 6 mois :

- *faites votre demande de retraite en ligne*
- *Informez l'établissement de votre départ (délai de 3 mois minimum)*

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

2 rond-point Marguerite de Lorraine, 54000 NANCY-
Tél : 03 83 59 53 24 www.snugrandest.org